

Lors des 15 derniers jours, nous avons rencontré la population de Tomblaine lors de nos réunions de quartiers (5 ont eu lieu, la dernière aura lieu mardi prochain). Ces réunions permettent durant tout l'exercice du mandat municipal la communication, l'information, la concertation.

Et puis, nous avons organisé trois journées Portes Ouvertes aux parents sur chacun des trois sites de la restauration scolaire. Ce sont également des rencontres que nous proposons chaque

année. En quelques jours j'ai pu ainsi parler directement avec environ 1200 personnes.

C'est ça aussi la démocratie locale. Malheureusement la presse n'en a pas dit un seul mot...

Alors nous diffusons aussi plusieurs documents papier pour informer la population et par exemple

cette "Lettre du Maire" qui, est diffusée actuellement dans toutes les boites aux lettres de Tomblaine.



Editorial

Madame, Monsieur,

Ce petit journal "Le Tomblainois" vous donne régulièrement des nouvelles de Tomblaine et de la vie dans la Ville entre deux Bulletins Municipaux.

Alors que nous organisons actuellement une série de réunions publiques, comme nous le faisons chaque année, dans tous les quartiers pour rendre compte de notre travail, pour vous informer, vous entendre, répondre à vos demandes ou vos interrogations, alors que, sur chacun des sites de restauration scolaire, nous organisons actuellement nos portes ouvertes annuelles qui nous permettent également de rencontrer les parents d'élèves et de débattre, le journal "Le Tomblainois" se veut être, en complémentarité, un autre outil de communication et d'information à votre service.

Vous y ferez connaissance avec le Conseil Citoyen qui mène actuellement une action sur la santé, vous aurez toutes les informations sur les diverses possibilités qui vous sont offertes à Tomblaine de manger en recherchant les circuits courts, sans oublier bien sûr tous nos commerçants locaux. Quelques-unes de nos actions de formation en direction des jeunes vous sont aussi présentées, qui contribuent à faire qu'à Tomblaine, la jeunesse est une chance ! Enfin, le prochain recensement de la population vous est expliqué, les agents recenseurs sont là pour vous aider à renseigner les documents de l'INSEE. C'est très important, car le nombre d'habitants est en évolution à Tomblaine et la prise en compte de l'augmentation de la population par ce recensement permettra à notre Commune de recevoir plus de dotations de l'État.

S'informer, c'est comprendre, c'est aussi cela, être citoyen. Et c'est comme cela que l'on construit ensemble la qualité de la vie dans une Ville solidaire.

Hervé FERON
Maire de Tomblaine



Suivez l'actualité de la Commune sur notre site Internet www.tomblaine.fr et sur notre page Facebook [f/VilledeTomblaine](https://www.facebook.com/VilledeTomblaine).

Sommaire

- P1 - Le Conseil Citoyen questionne la Santé.
- P2 - Manger bien et local, c'est possible à Tomblaine !
- P4 - Priorité jeunesse !
- P8 - Le recensement à Tomblaine

La Santé prochainement questionnée par le Conseil Citoyen de Tomblaine

Les 9 conseils citoyens de la Métropole interviennent dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la ville. Ainsi, celui de Tomblaine, composé de Tomblainois, cherche à mener des actions utiles pour le bien de la population Tomblainoise et vise particulièrement le quartier « Cœur de ville ».

Son choix s'est porté sur la santé des habitants. **Il vous sera diffusé début décembre un questionnaire pour mieux savoir quels sont les problèmes que vous rencontrez pour accéder aux soins.** Une documentation plus précise vous sera donnée très prochainement, lors des réunions de quartiers organisées par la municipalité.

Quatre permanences seront organisées dans le Forum à l'Espace Jean Jaurès pour aider les personnes qui le souhaiteraient à remplir le questionnaire de santé.

- Lundi 10 et mardi 11 décembre 2018 de 13h30 à 19h00 ;
- Lundi 17 et mardi 18 décembre 2018 de 13h30 à 19h00.





Manger bien et local, c'est possible à Tomblaine!

Lorsque nous traversons les rayons des grandes surfaces d'alimentation et notamment les rayons fruits et légumes, nous pouvons trouver de tout et en toute saison.

En effet, les distributeurs vont parfois chercher très loin leurs produits pour « satisfaire » leurs clients, avec toutes les conséquences que cela entraîne sur l'atmosphère terrestre et le réchauffement climatique (gaz à effet de serre).

De plus, pour supporter parfois de très longs

voyages, il est nécessaire d'ajouter à ces produits des additifs alimentaires (conservateurs, antioxydants, colorants, édulcorants...) et d'autres produits tels huile de palme, sulfites...

En privilégiant l'alimentation locale (circuits courts*), nous agissons donc à notre échelle pour l'environnement tout en se faisant plaisir en dégustant des produits naturels et de saison avec une qualité et une fraîcheur bien supérieures aux produits cultivés de manière non naturelle hors saison.

Les Emplettes Paysannes

La structure regroupe des producteurs fermiers du sud meurthe-et-mosellan adhérents à Saveurs Paysannes. Ensemble, ils proposent, avec l'appui de la chambre d'agriculture, une livraison de produits fermiers, à venir chercher soi-même à l'Espace Jean Jaurès à Tomblaine. Chaque semaine, le consommateur compose sa commande parmi les différentes catégories de produits proposées par Emplettes Paysannes. Des produits du terroir local dont on connaît la provenance au prix avantageux d'un circuit court.

Les Emplettes Paysannes fonctionnent sur un système de drive (plateforme de vente en ligne).



Amap Les Jardins de Gaston

L'AMAP Les Jardins de Gaston est une association pour le maintien de l'agriculture paysanne : distribution de paniers de légumes, de fruits, d'œufs et de poulets biologiques. Les consommateurs s'engagent à venir retirer le panier chaque semaine, ils sont engagés sous forme de contrat avec chaque producteur dont ils souhaitent acheter les produits. Les amapiens partagent avec eux les risques et les bénéfices de la production, ils s'engagent bénévolement à aider à au moins une distribution par an selon leur disponibilité.

*Définition de « circuits courts », d'après le Ministère de l'Agriculture : « un circuit court est un mode de commercialisation de produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire. »

La Ruche qui dit oui!

Désormais bien connue, La Ruche qui dit oui est une plateforme de vente en ligne de produits locaux. L'inscription est gratuite et le consommateur commande selon ses envies et ses besoins.

Tous les produits proposés (fruits et légumes, viande, poisson, produits laitiers, miel, confiture...) sont issus de l'agriculture biologique ou raisonnée, et sont livrés par les producteurs au lieu de retrait en fonction des commandes.



À chacun sa formule!

	Les Emplettes Paysannes	AMAP Les Jardins de Gaston	La Ruche qui dit oui!
Lieu de retrait	Espace Jean Jaurès Place des Arts	Espace Jean Jaurès Place des Arts	80 Boulevard Tolstol
Jour et horaire de retrait	Chaque jeudi De 17h30 à 19h00	Chaque lundi De 18h30 à 20h00	Un vendredi soir sur deux De 17h30 à 19h30
Contacts	Jean-Michel MATTE 06 82 29 52 71	Anne-Sophie CARIN LUOVAT 06 60 18 76 81 aslovat@yahoo.fr	Marion BRULEBOIS 06 60 96 90 15
Produits	Viande, charcuterie, légumes, fruits, boissons, produits laitiers, traiteur...	Paniers de légumes, fruits, œufs, poulets.	Légumes, fruits, viandes, poissons, œufs, produits laitiers, pain, miel, confiture, boissons, épicerie, traiteur...
Coût	Prix disponibles sur internet	<ul style="list-style-type: none"> • 8,50 €/semaine pour un 1/2 panier de légumes • 12,00 €/semaine pour un panier de légumes • 4,40 € pour 12 œufs/quinzaine • 20,00 € pour un poulet/mois • 6,50 € pour un panier/boîte de 0,5 à 3kg selon les fruits (13 € pour fruits + produits transformés) / 15 paniers sur la saison de fin à décembre • 2,50 € à 3,04 €/semaine pour un pain de 500g 	Prix disponibles sur internet
Choix des produits	Système de drive en ligne Choix des produits libre	Engagement contractuel à l'année avec chaque producteur Contenu du panier imposé	Système de drive en ligne Choix des produits libre
Comment commander?	Sur internet : emplettespaysannes.fr > Jusqu'au lundi soir minuit pour le retrait de commande du jeudi.	Précommandé à l'année auprès des producteurs	Sur internet : https://laruchequiditoui.fr/assemblee/9067 > Jusqu'au mercredi pour le retrait le vendredi.
Principe	Circuit court sans intermédiaire	Circuit court sans intermédiaire	Circuit court avec un intermédiaire



Dessin et peinture avec Olivier Gomez dans le cadre du Temps Périodique

★ *Prionité jeunesse!*

Quand on est enfant à Tomblaine, on bénéficie des activités gratuites du Temps Périodique en école élémentaire, de la restauration scolaire, des classes de neige, du Centre de Loisirs, des Masterclass de comédie de l'arte, des activités diversifiées proposées par les associations tomblainoises ou par les services municipaux...

Et puis quand on devient jeune adulte, on peut bénéficier de formations aidées par la Municipalité pour pouvoir encadrer ces activités et parfois trouver un premier travail, mais ces formations apportent aussi un savoir-faire, le sens des responsabilités, une conscience citoyenne.

Au-delà de ces formations, nous aidons régulièrement des jeunes qui intègrent nos services à se former professionnellement (BEP/EP, CAP Petite Enfance, etc.).

Le Temps Périodique continue donc pour les écoles élémentaires. Cela a été décidé par la directrice d'Académie, selon le choix très majoritaire des Conseils d'écoles et du Conseil Municipal.

À Tomblaine, ce sont près de 90% des enfants scolarisés qui participent à ces activités, c'est une réussite évidente.

Une démarche qualité a été initiée, par la formation des animateurs, l'intervention de personnes qualifiées et par la diversité et la pertinence des activités proposées. Chaque trimestre et dans chaque école, les enfants peuvent choisir entre quatre familles d'activités :

- Activités sportives,
- Activités culturelles ou artistiques,
- Socialisation par le jeu,
- Citoyenneté (apprendre à faire du vélo de façon ludique, port du casque, code de la route, les premiers gestes qui sauvent, apprentissage de la Langue des Signes Française...).

Des formations pour les jeunes tomblainois

Dans le cadre de la Politique en faveur de l'Emploi et de l'insertion Professionnelle, la Ville de Tomblaine a mis en place cette année pour les jeunes tomblainois plusieurs formations :

• **Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1)** pour une dizaine de jeunes âgés de 16 à 25 ans pour leur permettre de pouvoir réaliser les gestes de premier secours au sein des associations tomblainoises, de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et lors de diverses manifestations.

• **Brevet de surveillant de baignade** pour une dizaine de jeunes tomblainois âgés de 16 à 25 ans pour leur permettre d'assurer la sécurité d'un groupe de jeunes enfants et faire respecter les règles en développant un esprit de prévention chez les jeunes, de connaître les appréhensions des enfants, d'organiser la zone des activités de baignade en toute sécurité. Posséder le Brevet de Surveillant de Baignade, c'est l'assurance d'avoir un "job d'été", compte-tenu de la demande toujours croissante de personnes qualifiées.

• **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A.)** pour 25 jeunes âgés d'au moins 17 ans au premier jour du stage de formation pour leur permettre d'encadrer des enfants à titre non professionnel et de façon occasionnelle dans les Accueils Collectifs de Mineurs, tels que les accueils de loisirs ou encore les séjours de vacances.

Ces trois formations aideront les jeunes à trouver des emplois saisonniers d'animateurs au sein de colonies de vacances, de centres de loisirs, etc.

Elles leur permettront également d'acquies les bases de l'animation auprès des jeunes enfants mais également de lever certains freins à l'emploi et déboucheront pour la plupart d'entre eux à une première qualification.

Ils pourront ainsi intégrer l'équipe d'animation municipale ou se servir de ces formations comme tremplin vers les métiers de l'Animation.

★ *L'Orchestre à l'École*

L'École de musique TEMPO, en partenariat avec la Ville de Tomblaine et l'Éducation Nationale, a créé un "Orchestre à l'École" cette année à l'école Elisabeth et Robert Badinter.

Ce sont ainsi 36 élèves de classes de CE2 qui vont apprendre la pratique d'instruments à cordes (violons, altos et violoncelles) pendant au moins trois ans, accompagnés de leurs enseignantes et encadrés par trois professeurs de musique de TEMPO.



Présentation de l'École de musique TEMPO dans le cadre du Temps Périodique



Du bio au menu

La qualité de l'alimentation des enfants est une préoccupation majeure de la commune. Ainsi, un repas bio est servi une fois par semaine dans les restaurants scolaires, tout au long de l'année.

Le service restauration municipale s'approvisionne grâce aux circuits courts et aux produits dont l'exploitation respecte l'environnement.

Les produits sont frais et proviennent des producteurs locaux.

★ *Sensibilisation au gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires*

La Ville de Tomblaine a fait le choix de maintenir la restauration scolaire (compétence non-obligatoire pour une Commune), et ce malgré les baisses de dotations de l'État.

Nous sommes une des dernières Communes de Meurthe-et-Moselle qui propose cette restauration scolaire en régie municipale. Ce sont donc nos employés municipaux qui confectionnent chaque jour les repas.

Dans un souci d'éducation et de sensibilisation, nous avons mis en place depuis la rentrée de novembre un outil « anti-gaspi », responsabilisant chaque enfant et adulte. Sur chacun des quatre sites, des balances ont été installées. Chaque jour, un ou deux enfants de chaque table vient peser et jeter les déchets, accompagné par un adulte. Le poids de ces « restes » est noté en précisant l'aliment qui est le plus jeté. Cela permet d'anticiper pour mieux ajuster les commandes et cela amène chacun à réfléchir pour ne pas gaspiller.







RECENSEMENT de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULERA A TOMBLAINE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement à Tomblaine – Du 17 janvier au 16 février 2019

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !



Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Est-il obligatoire de participer au recensement ?

Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation aux termes de la loi du 7 juin 1951.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qu'il lui sont fournis par les agents recenseurs.

Vos agents recenseurs à Tomblaine :

ADOUM MAHAMAT Ali ; ARBOUZE Ismail ;
BENOIST Lucie ; BOUMOKONIA Patricia ;
CROCHERAY Kevina ; FERON Alex ;
GUYOT Stéphanie ; HAMIDI Hanja ;
HOELTER Camille ; LAHEURTE Lucie ;
MARTIN Anthony ; NOEL Gisèle ; NOEL Yoann ;
PANCAMO Ivana ; PIERRE Julie ; RUBERT Fanie ;
SECULA Virginie.

Contact référent : Emmanuelle STEPHAN - 03 83 29 44 70
Hôtel de Ville - Place Goethe - Tomblaine



COMMENT RECONNAÎTRE MON AGENT RECENSEUR ?

Il dispose d'une carte tricolore avec sa photo, signée par votre maire.

A Tomblaine

Tomblaine
vendredi 7 décembre 2018 17:05
